

10834 - Le poisson d'avril

La question

Il est répandu parmi les gens dans les pays mécréants ce qu'on appelle le poisson d'avril à l'occasion du 1er jour du mois d'avril. Certains musulmans qui les imitent estiment qu'il est permis de mentir ce jour-là. Que pensez-vous de cette croyance et de cette imitation ?

La réponse détaillée

Le mensonge est absolument interdit en tous temps. Et il n'est pas permis d'imiter les infidèles en cela et de s'assimiler à eux dans ce domaine ou dans un autre, compte tenu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « **Quiconque s'assimile à un peuple en fait partie** ».